



MAIRIE DE  
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

# PASSEPORT – MAJEUR



Centre Administratif et Social – 6 place de la République  
Service Etat Civil/Affaires Générales/Elections

**01 49 45 67 89**

**Les dossiers seront pris en charge le**

**Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 17h00**

**Jeudi : 13h30 à 17h00**

**Samedi : 8h30 à 10h00**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

**Presence obligatoire de l'intéressé au depot et au retrait**

**Présenter les originaux des documents**

1ere DEMANDE	RENOUVELLEMENT	PERTE OU VOL
<b>1 photographie en couleur</b> , format 35 x 45 mm <b>récente</b> , tête nue, de face, sur fond bleu clair ou gris clair (pas de fond blanc)	<b>1 photographie en couleur</b> , format 35 x 45 mm <b>récente</b> , tête nue, de face, sur fond bleu clair ou gris clair (pas de fond blanc)	<b>1 photographie en couleur</b> , format 35 x 45 mm <b>récente</b> , tête nue, de face, sur fond bleu clair ou gris clair (pas de fond blanc)
<b>1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois</b> à votre nom, parmi les suivants : quittance de loyer (pas de quittances manuscrites) quittance EDF ou GDF 1 quittance de téléphone fixe ou portable Avis d'imposition (année en cours) Si vous êtes hébergé par un tiers : 1 lettre d'hébergement signée par l'hébergeant 1 justificatif de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant (voir les différents justificatifs ci-dessus) 1 photocopie de la pièce d'identité recto-verso de l'hébergeant	<b>1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois</b> à votre nom, parmi les suivants : quittance de loyer (pas de quittances manuscrites) quittance EDF ou GDF 1 quittance de téléphone fixe ou portable Avis d'imposition (année en cours) Si vous êtes hébergé par un tiers : 1 lettre d'hébergement signée par l'hébergeant 1 justificatif de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant (voir les différents justificatifs ci-dessus) 1 photocopie de la pièce d'identité recto-verso de l'hébergeant	<b>1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois</b> à votre nom, parmi les suivants : quittance de loyer (pas de quittances manuscrites) quittance EDF ou GDF 1 quittance de téléphone fixe ou portable Avis d'imposition (année en cours) Si vous êtes hébergé par un tiers : 1 lettre d'hébergement signée par l'hébergeant 1 justificatif de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant (voir les différents justificatifs ci-dessus) 1 photocopie de la pièce d'identité recto-verso de l'hébergeant
<b>Votre carte d'identité en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans</b> <u>Si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, ou si vous n'avez pas de carte d'identité :</u> <b>1 extrait avec filiation (de moins de 3 mois) de votre acte de naissance</b>	<b>Si Votre passeport est périmé depuis PLUS de 5 ans, vous devez fournir :</b> Votre carte nationale d'identité en cours de validité Ou si vous n'avez pas de carte d'identité : <b>1 extrait avec filiation (de moins de 3 mois) de votre acte de naissance</b>	<b>Déclaration de perte (peut être faite au guichet si renouvellement immédiat )</b> <b>Déclaration de vol (au commissariat)</b> <b>Copie Passeport perdu+ CNI en cours de validité</b> <b>Ou</b> <b>Extrait avec filiation de l'acte de naissance de - 3 mois + copie de votre ancien passeport périmé</b> <b><u>Sinon :</u></b> <b>Procès-Verbal de remise "Eléments de Vie »</b> <b>Et</b> <b>Attestation valant identification par un proche</b>
<b>1 timbre fiscal à 86 euros</b>	<b>1 timbre fiscal à 86 euros</b>	<b>1 timbre fiscal à 86 euros</b>

### PRECISIONS IMPORTANTES

#### **Nom d'usage**

Pour les personnes divorcées qui souhaitent conserver le nom de l'ex. conjoint : fournir le jugement de divorce **ou** autorisation écrite de l'ex. époux de moins de 3 mois + Copie recto verso de sa carte d'identité

Pour les personnes mariées qui veulent voir figurer le nom de leur conjoint : fournir un acte de naissance ou de Mariage de moins de 3 mois si le nom du conjoint n'était pas noté

#### **En cas de divorce**

Jugement de divorce dans son intégralité